

La double pénurie : bébés et obstétriciens

Jacques Bichot, économiste, le 2/4/2019

<http://www.economiematin.fr/news-double-penurie-bebes-obsteticiens>

On pourrait croire que la diminution du nombre des naissances entraîne l'existence d'un excédent de gynécologues-obstétriciens, les médecins en charge des accouchements et de la grossesse, y compris pour en faciliter la survenue lorsqu'il existe une difficulté. Que nenni ! Un article du président du Collège des gynécologues et obstétriciens français, le Professeur Nisand, dans *Le Figaro* du 1^{er} avril – mais ce n'est pas un poisson d'avril – nous apprend que la démographie des obstétriciens est en berne et que, dans cette spécialité, beaucoup de postes hospitaliers ne sont pas pourvus.

Citons-le : « On est passé de 1 375 maternités en 1975 à 489 à ce jour sans répercuter les personnels sur les structures qui assument le surplus de patientes. Technique très efficace en termes d'économies, détestable en ce qui concerne la sécurité des femmes enceintes. » Et ce professeur de médecine ajoute que « les collègues libéraux ne trouvent plus ni remplaçant ni successeur ». Que se passerait-il si, par bonheur, la France renouait avec les 800 000 naissances par an ? Rappelons simplement deux chiffres relatifs à la France métropolitaine : 802 000 naissances en 2010, et 720 000 en 2018. Et nous n'avons même pas les effectifs d'obstétriciens suffisants pour ces 720 000 accouchements !

Autrement dit, ce qui est le plus important, le plus vital pour notre pays, à savoir la naissance dans de bonnes conditions d'enfants suffisamment nombreux pour assurer le renouvellement des générations, est sacrifié parce que les gestionnaires publics, à Bercy et Avenue de Ségur, ne savent pas faire des économies de façon intelligente.

A ce propos je me rappelle avec désespoir le témoignage d'un fournisseur des hôpitaux, il y a environ 3 ans : il m'expliquait que la procédure budgétaire est si rigide qu'elle oblige parfois ces établissements à acheter des produits plus onéreux et moins appropriés, à la place de produits moins chers et plus adéquats, parce que le budget d'achat des premiers avait été prévu trop large par les bureaucrates, et celui des seconds trop étroit. Quant au *numerus clausus* pour l'accès aux études médicales, il est resté pendant au moins une décennie à un niveau qui peut être qualifié de criminellement insuffisant, par bêtise administrative et politique.

Pour revenir à la démographie, ajoutons que l'INSEE dénombre, pour la France y compris les collectivités d'Outre-mer, sur 770 000 naissances en 2017, seulement 527 000 (68,4 %) pour lesquelles les deux parents sont nés en France. En 2010, ce pourcentage était 72,8 % ; et 77,6 % en 2000. Que l'on s'en réjouisse ou qu'on le regrette, le « grand remplacement » s'effectue sous nos yeux.